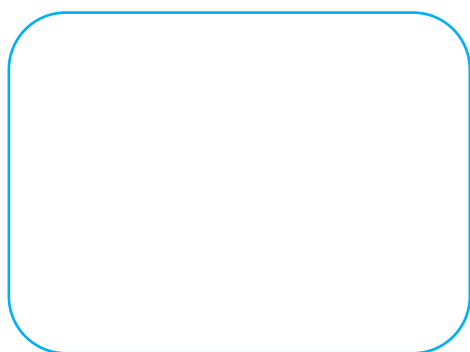


La gale

Éviter la transmission, savoir se traiter et connaître les mesures environnementales :

- Pour limiter la transmission, **se laver les mains avec de l'eau et du savon** (l'alcool et les solutions hydroalcooliques sont inefficaces).
- **Bien relire la notice du traitement** pour l'appliquer comme indiqué (respecter les délais et les sites d'application).
- Un simple **lavage en machine à 60°C** permet de décontaminer efficacement le linge. Dans le cas où le linge ne peut être lavé en machine à cette température, l'utilisation d'un **acaricide** permet de procéder à une désinfection du linge dans un délai court.
- Désinfecter **dans le même temps les vêtements et le linge de lit** pour toutes les personnes vivant sous le même toit. Cette désinfection doit être faite pour le linge utilisé depuis moins de 72 heures en cas de gale commune et depuis moins de dix jours en cas de gale profuse/hyperkératosique.
- Le traitement environnemental par la pulvérisation d'un acaricide n'apparaît pas nécessaire pour la plupart des gales communes. Il est indispensable en cas de gale croûteuse. Il sera éventuellement à envisager en fonction du contexte : nombre important de cas, contexte socio-économique, répétition des épisodes.
- Il est nécessaire de **respecter un délai de 12 heures** avant de pouvoir réutiliser une literie qui a été désinfectée par un acaricide.
- Les objets non lavables ayant été en contact avec une personne contaminée doivent être placés dans un **sac plastique fermé pendant 4 jours**, les parasites isolés du corps humain ne survivant pas passé ce délai.
- Après traitement **les démangeaisons disparaissent lentement** (jusqu'à 4 semaines).

Cachet du médecin :



Date : _____

Signature :